Saint Louis au retour de la 7e croisade. Guillaume de Saint-Pathus. Vie et miracles de saint Louis (avant 1320). Paris, Bibl. nat. Manuscrits. (c) B.N.

Le français
au XIIIe siècle

Au milieu du Moyen-Age, le latin, même appauvri, demeure très largement la langue de l'écrit et de la culture – la langue des sciences et de la philosophie, par exemple. Les langues parlées sont essentiellement des dialectes, et varient d'une province à l'autre, et le français est une langue parmi les autres.

Cependant, tous les rois de France, depuis Hugues Capet (Ier siècle), ont parlé le français. Au XIIIe siècle, sous le règne de Saint Louis, le français est parlé seulement à Paris et dans ses environs. Mais, comme il est la langue du roi, des officiers royaux et de la cour, il se répand et s'impose peu à peu comme modèle, alors que les diverses langues de France ont remplacé peu à peu le latin dans les textes littéraires.

Le français n'est alors plus seulement la langue de la vie quotidienne et guerrière, mais il est devenu, au même titre que le latin, la langue employée pour un certain nombre d'écrits à valeur contractuelle : les chartes, les transactions, les conventions, les donations.

La langue du XIIIe siècle se distingue du français actuel par plusieurs traits importants, notamment des différences grammaticales (déclinaison des noms, omission fréquente du pronom personnel sujet, existence de diphtongues) et par un ordre des mots et une prononciation différents des nôtres.

Elle reste aussi très marquée par ses traditions orales et par la civilisation féodale, qui repose sur le respect de la parole donnée. La parole est un engagement, et le mouvement de la phrase a la même solennité, passant d'une vérité générale au cas particulier.

Saint Louis donnant des enseignements à son fils. Recueil de traités de dévotion. Chantilly, Mus. Condé. (c) Lauros-Giraudon.

Jeanne d'Arc devant Paris.
Vigiles de Martial d'Auvergne.
Fin XV^e siècle.
Paris, Bibl. nat. Manuscrits. (c) B.N.

Le français

au XV^e siècle

Au XV^e siècle, le français pénètre dans beaucoup de domaines où il était peu représenté auparavant : dans les actes de l'administration et de la justice, dans la vie religieuse des laïcs. Le latin, de moins en moins maîtrisé, se trouve de plus en plus limité au domaine de l'écrit. Les plaidoiries se font en français, notamment au Parlement de Paris, devant lequel passent des affaires de tout le royaume, et le droit coutumier, primitivement oral, est écrit à cette époque, et écrit en français.

Pendant la guerre de Cent Ans (1337-1453), les seigneurs anglais avaient encore pour langue maternelle le français sous sa forme anglo-normande. A la fin de la guerre de Cent Ans, tandis que les Anglais se replient en Angleterre et ont tendance à abandonner le français, la royauté utilise le français, la « langue d'oïl » (parlée dans la partie nord de la France), pour unifier le royaume.

Les œuvres littéraires de cette époque n'emploient plus d'expressions ou de tournures issues de dialectes. Les écrivains n'emploient plus qu'une langue d'oïl unifiée, sans termes régionaux. Ainsi, la langue de Jeanne d'Arc offre moins de différences avec notre langue que l'ancien français des siècles précédents. La déclinaison a disparu, l'ordre des mots se rapproche de celui du français moderne.

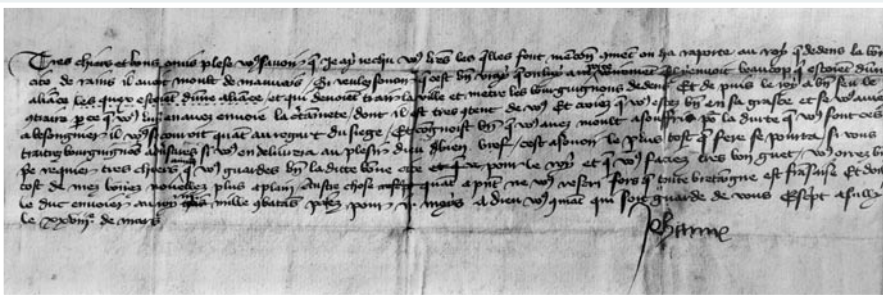

Lettre de Jeanne d'Arc aux habitants de Reims. 14 mars 1430.
Melun, Coll. Comte de Malleissye. (c) Giraudon.

Pieter II BREUGHEL le jeune (1564-1638).
Rixe de paysans.
Montpellier, Mus. Fabre.
(c) Lauros-Giraudon.

Le français au XVI^e siècle :

enrichissement et affermissement

Au XVI^e siècle, le français prend un essor considérable. Tout d'abord, il devient véritablement la langue des écrits officiels et de la culture. La royauté, dont l'autorité se développe, joue un grand rôle dans ce sens, parce qu'elle voit dans la diffusion du français une façon d'assurer une plus grande cohésion nationale. Ainsi, en 1539, sur ordre de François I^er, l'ordonnance de Villers-Cotterêts impose l'usage du français dans les actes et les opérations de justice, où il remplace définitivement le latin. Il le remplace également peu à peu dans la philosophie, la médecine et les sciences. Les traductions en français, en particulier celle de la Bible, se multiplient et se répandent partout grâce à l'imprimerie.

Par ailleurs, le XVI^e siècle est la période où le français connaît un enrichissement de vocabulaire qui est l'un des plus importants de son histoire. De nombreux textes d'écrivains humanistes témoignent de cette volonté d'enrichissement, notamment la ***Défense et illustration de la langue française,*** *plaidoyer en faveur du français écrit en 1549 par le poète Joachim du Bellay. On emprunte donc à d'autres langues, comme le latin, le grec, l'italien ; on crée des mots nouveaux à partir de termes populaires. La langue littéraire, par exemple les textes de Rabelais, fait revivre d'anciens mots français dont l'usage s'est perdu, elle utilise de nombreux termes techniques, empruntés au langage des métiers, aux sciences, à la médecine, elle se sert des mots des dialectes, de mots wallons, picards… Aussi a-t-on l'impression d'une langue foisonnante.*

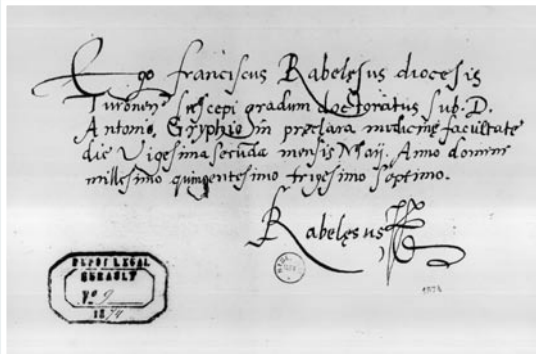

Diplôme de médecin de Rabelais.
Paris, Bibl. nat. Estampes. (c) B.N.

Plante de tabac et fumeur.
Gravure sur bois, imitation coloriée d'une gravure du ***Stirpium adversa nova*** *de l'Obel et Pena, Londres, 1570.*
Paris, Mus. SEITA. (c) SEITA.

Le français au XVI[e] siècle : expansion

A cette époque, le français n'est pas parlé qu'en France. En Europe, il maintient et développe les positions qu'il avait prises dès le Moyen-Age. En Angleterre, les rois le parlent, le lisent et l'écrivent ; la bourgeoisie l'utilise, le peuple le comprend un peu. Charles-Quint, empereur d'Espagne et des Pays-Bas, avait le français pour langue maternelle ; la cour suivait son exemple. Sous l'influence de Charles-Quint et de la Réforme, le français se diffuse largement dans le Palatinat et la rive gauche du Rhin. Cette diffusion s'étendra aussi aux terres nouvelles, découvertes par les explorateurs.

Enfin, avec Jacques Cartier s'annonce la belle aventure du français dans les pays exotiques et les terres nouvellement découvertes.

Carte de Desceliers. 1550. Jacques Cartier pourrait être représenté dans la scène du personnage faisant face aux sorciers.
Londres, British Library. (c) B.L.

Henri IV, roi de France et de Navarre. v. 1595. Versailles, Château. (c) Lauros-Giraudon.

XVI[e] siècle

Le français et les parlers régionaux

Au XVI[e] siècle, c'est à Paris qu'on parle le français le plus pur. On a ce sentiment dans toute la France, et les gens cultivés cherchent à imiter la manière de parler de Paris, s'ils ne sont pas à Paris. « Mon langage est altéré, dit Montaigne, et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon creu : je ne vis jamais homme des contrées de deçà qui ne sentit bien évidemment son ramage et qui ne blessast les oreilles pures françoises ». Il en est de même pour le roi Henri IV, qui conservera toujours son accent béarnais.

Cependant, on n'hésite pas à introduire des termes dialectaux dans la langue parlée et écrite, s'ils semblent plus pertinents.

Plan de Paris

Antoine COYPEL.
Julie d'Angennes, portrait présumé orné d'une guirlande dû à Belin de FONTENAY : Julie, fille de Madame de Rambouillet. Cette précieuse manifesta une célèbre « aversion pour le mariage ».
Caen, Mus. des Beaux-Arts. (c) Lauros-Giraudon.

XVII^{e} siècle

La préciosité

Témoignage extrême de l'importance accordée aux belles manières et au beau langage, la préciosité est un phénomène social, en même temps qu'un courant littéraire, qui marque profondément la langue au XVII^{e} siècle. Les courtisans et les gens de lettres prennent l'habitude de se réunir dans des salons que tiennent des femmes brillantes comme Madame de Rambouillet ou Mademoiselle de Scudéry. Malherbe, Vaugelas, Voiture, Corneille, Chapelain ont fréquenté ces salons où l'on s'occupait de littérature en tenant des conversations galantes et raffinées. Mouvement féminin, l'esprit précieux se caractérise par la recherche de la distinction, le goût des choses de l'esprit et la tendance au romanesque.

Le désir de se distinguer s'affirme notamment dans le langage. Par bienséance, les précieux rejettent les mots réalistes, populaires ou les termes de métier. Ainsi va se créer une hiérarchie de mots nobles et de mots bas qui affectera le langage pour deux siècles.

Les précieux usent d'images et de figures de style pour remplacer toute expression jugée trop triviale ou trop simple : on parle ainsi de « conseiller des grâces » pour un miroir (périphrase), de « martyre » d'un amant (hyperbole).

Passées les extravagances de la préciosité devenue ridicule, la langue restera durablement marquée par le goût pour la qualité de l'expression.

Carte du Pays de Tendre, parue dans la Clélie de Mademoiselle de Scudéry. Paris, 1654-1656.
Paris, Bibl. nat. Imprimés. (c) B.N.

La carte du pays de Tendre
La carte du pays de Tendre est emblématique de la préciosité. Elle a été créée collectivement, en 1653-1654, par les habitués du salon de Mademoiselle de Scudéry. Celle-ci l'intégra ensuite à son roman Clélie, qui connut un grand succès. Cette carte est une représentation allégorique du pays de l'amour, où l'amant doit trouver le chemin du cœur de sa dame (depuis la ville de Nouvelle Amitié) entre maints périls et épreuves (le risque de se perdre dans la mer d'Inimitié, ou dans le lac d'Indifférence). Parcourue de trois grands fleuves (Estime, Reconnaissance, Inclination), parsemée de villes (Tendre-sur-Estime, Tendre-sur-Reconnaissance…) et de villages plus ou moins favorables au sentiment amoureux (Jolis Vers, Générosité, Oubli, Perfidie, Orgueil…), la carte de Tendre définit une sorte d'idéal du comportement amoureux.

Pierre-Denis MARTIN.
Bosquets de Versailles,
le bain d'Apollon.
Détail, Louis XIV et sa suite. 1705.
Versailles, Trianon.
(c) Lauros-Giraudon.

XVII^e siècle

Une éthique du langage

La cour de Louis XIV, à Versailles, constitue le modèle, dans son organisation comme dans son langage, et impose au français son exemple. Dans un lieu où tout est codifié, et où la spontanéité est considérée comme brutale, la langue classique vise à la maîtrise de l'expression, comme « l'étiquette » de la cour, cet ensemble de codes implicites, règle les comportements de chacun pour préserver l'harmonie des rapports sociaux.

Henri TESTELIN. Etablissement de l'Académie des Sciences et fondation de l'Observatoire. 1666-1667. Versailles, Château. (c) Lauros-Giraudon.

L'idéal de comportement social qu'est la « politesse », le respect des bienséances et de l'étiquette, a une répercussion très forte sur le langage. « L'honnête homme », l'homme de cour accompli, doit être cultivé sans faire étalage de son savoir, avoir le souci de s'exprimer clairement pour être aisément compris, être sincère, mais réservé, dans l'expression de ses sentiments. Le langage acquiert ainsi une dimension éthique : il est le reflet (plus ou moins véridique, certes) de cette mesure, de cette probité, de cette attention envers autrui.

La langue va donc faire l'objet d'un important travail de formalisation, afin d'en fixer les règles et le bon usage. Fondée par Richelieu en 1635, l'Académie française eut ainsi pour rôle « de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les sciences et les arts. » Les académiciens, comme le grammairien Vaugelas, devaient donc écrire une grammaire, faire un dictionnaire et critiquer les nouveaux ouvrages, afin de définir le bon usage de la langue.

Frontispice de la 1re édition du Dictionnaire de l'Académie, ***Histoire de la langue française des Origines à 1900****, Librairie Armand Colin, 1908. (c) Bibliothèque municipale de Chartres.*

Frontispice de Bérénice. 1670.
Paris, Bibl. nat. Imprimés.
(c) Lauros-Giraudon.

XVII[e] siècle

Une esthétique de la langue

La langue a aussi une esthétique, et il existe une hiérarchie des genres littéraires, à l'image de la hiérarchie sociale. À chaque genre correspond un ton et un style. La conversation est elle-même un art aux règles bien définies. La tragédie est l'un des genres les plus élevés, traitant des sujets les plus nobles avec une « politesse » parfaite. La beauté de l'expression, très recherchée, fait de la poésie un genre noble, donnant une harmonie même aux sujets les plus excessifs.

La langue de Racine est un exemple très abouti de cette recherche esthétique, et servira de modèle aussi bien aux prosateurs qu'aux poètes.

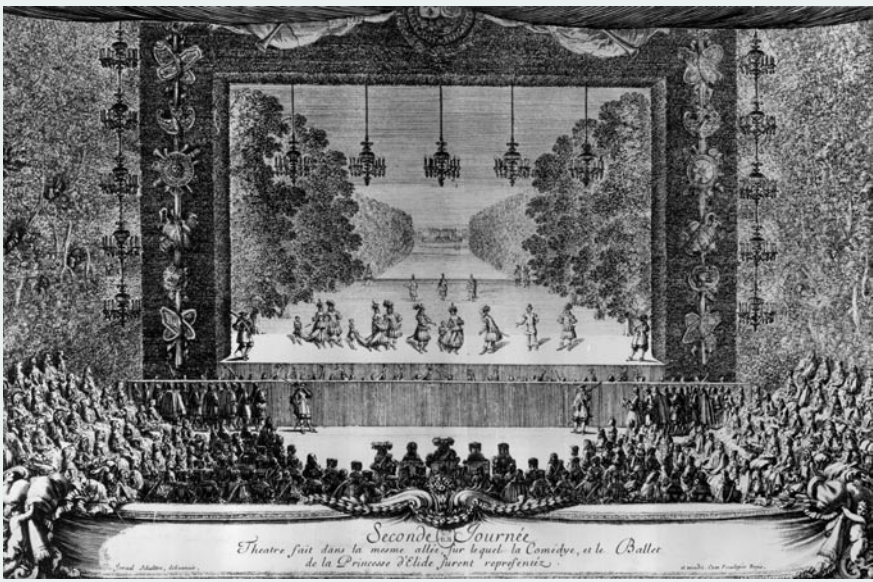

Israël SYLVESTRE. Les plaisirs de l'Île enchantée. 1664.
Paris, Bibl. nat. Estampes. (c) Lauros-Giraudon.

Anicet LEMONNIER. Première lecture chez Madame Geoffrin de l'Orphelin de Chine, en 1725. Rouen, Académie des Sciences et des Belles Lettres. (c) Lauros-Giraudon.

Les salons
au XVIII[e] siècle

La cour cesse d'être, au XVIII[e] siècle, le centre du pays et la source de l'opinion. Dans son rôle intellectuel et social, elle est supplantée par les salons, les cafés et les clubs. Les salons, essentiellement féminins, entretiennent le goût de la conversation brillante, attirent les écrivains et suscitent entre eux l'émulation. D'abord littéraires et mondains, avec la duchesse du Maine et Madame de Lambert, ils deviennent peu à peu philosophiques.

*Chaque salon a un style marqué par les goûts de la femme d'esprit qui y reçoit. Madame du Deffand reçoit les encyclopédistes – les rédacteurs de l'**Encyclopédie**, vaste travail de compilation et de renouvellement des connaissances philosophiques et scientifiques de l'époque, qui fut aussi une critique très vive de la société du XVIII[e] siècle – les gens du monde et les hommes d'Etat. Madame Geoffrin subventionne l'Encyclopédie, encourage les philosophes et est connue dans l'Europe entière…*

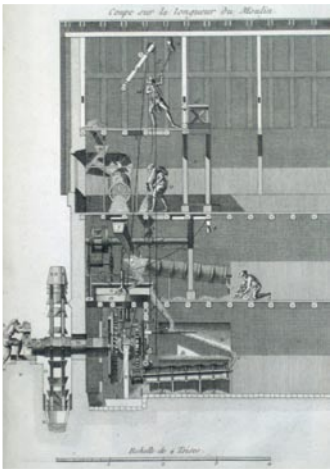

***Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers** : le meunier, coupe sur la longueur du moulin. (c) Bibliothèque municipale de Chartres.*

Au XVIII[e] siècle, la phrase classique, oratoire, se fragmente, et laisse la place à une éloquence brillante. L'esprit, le sentiment, l'imagination, la frivolité prédominent. La phrase claire et équilibrée n'a plus l'abstraction que recherchaient les classiques. Les images sont nombreuses. On crée beaucoup de néologismes, surtout dans le domaine scientifique qui connaît un engouement sans précédent, notamment dans les salons et auprès des philosophes. Les termes techniques sont utilisés dans les conversations et dans les œuvres littéraires ; des vocables nouveaux servent à exprimer les nouveaux concepts. La prononciation est désormais très proche du français actuel.

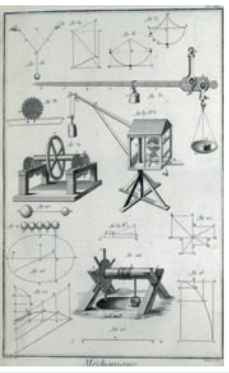

***Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers** : planche de mécanique. (c) Bibliothèque municipale de Chartres.*

Carte de l'Europe divisée en ses empires et royaumes, 1776. (c) Bibliothèque municipale de Chartres.

XVIII[e] siècle

Le français « langue universelle »

Les milieux cultivés de France et d'Europe parlent et écrivent le français. En France, le français remplace désormais le latin dans presque tous les domaines, notamment le domaine scientifique.

En Europe, le français est parlé à peu près partout par les élites. Depuis le traité de Rastadt (1714), il est devenu la langue diplomatique internationale, à tel point que l'ambassadeur de Russie, en 1775, pour se présenter au sultan, s'exprime en français. Le français est aussi la langue de culture de presque toute l'Europe. Les grands écrivains français voyagent dans les principaux pays européens ou sont invités à la cour des rois : Voltaire à Berlin par Frédéric II, Diderot à Saint-Pétersbourg par Catherine II. Voltaire entretient une correspondance avec tous les esprits éclairés et les grands personnages de l'Europe. Frédéric II parle et écrit un français très pur.

En 1784, l'Académie royale de Prusse propose un concours sur ce qui « a fait de la langue française la langue universelle de l'Europe ». Rivarol remporte le prix en mettant en valeur la clarté, la rationalité du français, la douceur de son parler, son aptitude particulière à la conversation.

La prière de Voltaire. Gravure populaire. Paris, Bibl. nat. (c) Lauros-Giraudon.

Mais l'immense majorité de la population française utilise des parlers régionaux, souvent très différents du français. Ainsi, même à cette époque où le français est considéré comme langue universelle, il est parlé tout au plus par 5 millions de personnes, alors que l'on dénombre environ 23 millions de Français à la fin du siècle.

Joseph COURT.
Mirabeau et Monsieur de Dreux-Brézé. Esquisse.
Rouen, Mus. des Beaux-Arts.
(c) Lauros-Giraudon.

XVIII[e] siècle

La Révolution et le français

La Révolution aura une politique linguistique : elle veut imposer le français à toute la nation, comme avant elle les rois, afin d'augmenter la cohésion nationale. Elle pense que la diversité les langues est un obstacle à l'unité de la France et aux idées nouvelles.

L'abbé Grégoire est le principal instigateur de la politique de propagation du français. En 1794, il présente un rapport à la Convention, l'Assemblée constituante : « On peut assurer sans exagération qu'au moins six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale [et que] le nombre de ceux qui la parlent n'excède pas trois millions, et probablement le nombre de ceux qui l'écrivent est encore moindre. » Pour y remédier, il faut d'abord traduire, dans les diverses langues et dialectes, les décrets et les actes constitutionnels ; mais il faut encore imposer l'enseignement du français à tous les enfants : c'est l'école qui réalisera l'unité linguistique.

La langue des révolutionnaires, pour la plupart anciens élèves de collèges ou de séminaires, est influencée par la phrase latine. En souvenir de la république romaine qui sert de modèle, elle fourmille également d'exemples antiques. L'éloquence prend un essor nouveau, car il est nécessaire de parler en public et de convaincre, dans les clubs ou dans les assemblées.

Le français de cette époque, celui de la Déclaration des droits de l'homme, sera considéré dans de nombreux pays comme la langue du progrès et de la liberté. Imprégné des thèmes révolutionnaires – liberté, égalité, droits de l'homme – il va fortement influencer les esprits avancés et les intellectuels du monde entier.

Le Club des Jacobins pendant la Révolution. Dessin.
Paris, Carnavalet. (c) Lauros-Giraudon.

Louis DAVID.
Distribution des aigles au Champ-de-Mars.
Versailles. Château. (c) Lauros-Giraudon.

Le français
à l'époque napoléonienne

Sous le Consulat (1799-1804) et l'Empire (1804-1815), le latin reprend une place importante dans les lycées et à l'université. Mais deux facteurs contribuent au développement du français. L'administration étend son emprise, grâce aux fonctionnaires et aux représentants de l'Etat qui, souvent déplacés, parlent et véhiculent le français. Des millions d'hommes sont enrôlés et apprennent le français pendant leur longue vie militaire.

L'éloquence connaît une éclipse, durant cette période où règne la censure, et n'est guère représentée que par Napoléon. Napoléon a un style précis et nerveux. Dans une parole simple, il fait appel à l'amour-propre, aux grands sentiments, et sait, à l'occasion, développer sa phrase en belles périodes rythmées, entraînantes. Il a toujours gardé un accent corse, qui est attesté par ses contemporains.

Portrait de Vidocq. Ancien bagnard devenu chef de la Sûreté. Balzac s'est inspiré de lui dans le personnage de Vautrin. Paris, Bibl. nat. Estampes. (c) B.N.

XIX^{e} siècle

La littérature
témoin de la diversité des langages

Au XIX^{e} siècle, les parlers de France sont encore très vivants. Des enquêtes faites au début du XIX^{e} siècle montrent la diversité des parlers locaux qui entraîne des difficultés de compréhension d'une région à l'autre.

La littérature du XIX^{e} siècle s'ouvre à ces parlers, ainsi qu'aux divers niveaux de langue. George Sand reprend le parler des paysans du Berry, Maupassant celui des paysans normands, Balzac se sert de l'argot des bagnards, note des provincialismes ou des prononciations archaïques. Victor Hugo, Zola font parler les ouvriers et les gens du peuple dans leur langue.

Ce témoignage réaliste a cependant deux limites. Pour rester compréhensible des lecteurs, l'écrivain refuse parfois d'employer certains mots ou tours trop opaques, surtout s'ils sont très nombreux. Ensuite, il obéit à une logique littéraire, ses personnages se plient au moule d'une œuvre particulière et ne parlent pas toujours comme dans la réalité.

Illustration de «La Mode», 1830. Paris, Mus. Balzac. (c) B.P.I.

La lecture à la maison.
Journal ***Le petit Illustré****, février 1894.*
(c) Bibliothèque municipale de Chartres.

Le français
au XIX^e siècle

Le français se répand progressivement au cours du siècle au détriment des divers parlers. L'instruction primaire, devenue laïque, gratuite et obligatoire en 1882, se développe, et met à la portée de tous une langue unifiée. Les journaux, le chemin de fer et le service militaire obligatoire facilitent les échanges et l'affermissement du français dans un plus grand nombre de couches sociales.

Le français du XIX^e siècle est une langue correcte, simple, sans prétention. Elle doit faire l'union des Français et véhiculer une morale et une instruction civique. « De l'école identique sort la société égale », écrit Victor Hugo.

La fin du XIX^e siècle voit aussi une nouvelle expansion du français dans tous les pays du monde où la France est présente. Le français y est enseigné et s'y répand progressivement et durablement.

La prononciation et la grammaire française se fixent et sont codifiées. Seul le vocabulaire évolue sensiblement : la vogue du Moyen-Age redonne vie à des termes archaïques médiévaux ; le vocabulaire politique s'accroît ; on crée des termes techniques nouveaux ou on en emprunte à d'autres registres en changeant le sens des mots existants.

Affiche de l'éditeur Jules Hetzel, 1886.
(c) Bibliothèque municipale de Chartres.

L'école aux petits Forains.
Journal ***Le Soleil du dimanche****, décembre 1897.*
(c) Bibliothèque municipale de Chartres.